

Le libéralisme n'a pas d'avenir

La Découverte, septembre 2003. 172 pages. 14 euros

Publié à la veille du deuxième Forum social européen de Paris, le livre de Guillaume Duval prend le contre-pied des thèses sur le libéralisme triomphant, la marche inéluctable vers la société de marché et la diabolisation des entreprises multinationales qui étendent leur emprise sur l'ensemble des rapports sociaux en contraignant l'État à céder du terrain.

La thèse se veut rigoureuse, un brin provocatrice mais argumentée : le libéralisme n'a pas d'avenir car cette « idéologie du marché concurrentiel » ne correspond pas à la réalité observée du capitalisme actuel. On assiste au contraire à une montée du non marchand dans les économies développées, mesurée par la progression des prélèvements obligatoires dans les économies des pays de l'OCDE. Cette montée s'explique car l'heure est aux oligopoles, aux concentrations accélérées qui réduisent le rôle du marché concurrentiel. De plus, ces grandes firmes ont besoin pour assurer leur survie de maîtriser un environnement de plus en plus complexe. Elles doivent pour cela s'appuyer sur un tissu de plus en plus dense de rapports non marchands. En effet, seul le secteur non marchand est en mesure de leur apporter la protection, la sécurité juridique pour investir, des politiques leur assurant la main-d'œuvre qualifiée, les systèmes de retraite, de santé, d'adduction d'eau dont elles ont besoin. Bref, la

concurrence coûte cher et devient un luxe réservé aux activités de faible valeur ajoutée et de faible intensité de capital.

La conclusion s'impose : l'enjeu n'est pas le retour au projet libéral pour rétablir une « vraie » concurrence. Ce projet réactionnaire au sens propre est comme tel condamné à l'échec. La question est plutôt comment maîtriser le *big business*. Car, bien sûr, le monde post-marché est peu rassurant, en particulier par les inégalités croissantes qu'il génère.

Pour Guillaume Duval, la réponse est à rechercher du côté de la multiplication des formes de contrôle démocratiques sur les multinationales. Quelques pistes de contrôle social des firmes multinationales sont ainsi avancées, comme le gouvernement d'entreprise qui vise à remettre en cause le pouvoir absolu du droit de propriété des actionnaires. Il soutient ainsi la nouvelle dynamique enclenchée avec la responsabilité sociale des entreprises, c'est-à-dire un droit de regard des salariés, des associations de consommateurs, des collectivités et autres « parties prenantes » pour réclamer des comptes sur d'autres terrains que sur les seuls résultats financiers.

On peut facilement partager l'essentiel du raisonnement. Il a comme intérêt majeur pour les syndicalistes de remettre au centre l'intervention des salariés et l'action des citoyens. Ces derniers peuvent s'appuyer et compléter la

dynamique d'encadrement public par les règles et les normes d'ordre public à l'image des normes de l'OIT, des principes directeurs de l'OCDE ou de la loi française sur les NRE. On aurait aimé toutefois une analyse plus fouillée des difficultés rencontrées par cette démarche de régulation démocratique en vue de responsabiliser les

firmer et leurs filiales dans les pays du Sud où se concentrent les principales inégalités et où l'intervention de la société civile reste encore largement à construire. En ce sens le contrôle social reste bien à conquérir si l'on veut transformer le système.

Denis Jacquot

Suzanne Berger

Notre première mondialisation Leçons d'un échec oublié

La République des idées / Le Seuil, septembre 2003. 96 pages, 10,5 euros

La mondialisation est souvent présentée comme un phénomène radicalement nouveau. Rappeler l'existence d'une première mondialisation, courant des années 1870 à 1914, en montrant à quel point les débats actuels font écho à ceux qui animaient le palais Bourbon, les syndicats et la presse vers 1910 constitue le grand mérite de l'ouvrage clair et alerte de Suzanne Berger, professeur de science politique au MIT (Massachusetts Institute of Technology). Sa thèse peut se résumer en quatre points.

Premièrement, le degré d'interdépendance des économies qui prévalait dans les pays occidentaux avant la Première Guerre mondiale était comparable à celui d'aujourd'hui, qu'on le mesure par l'intégration commerciale (poids du commerce extérieur dans le produit intérieur) ou par l'intégration financière (poids des investissements financiers étrangers dans le produit intérieur).

Ensuite, tout comme aujourd'hui, la droite libérale se servait de l'argument de la « contrainte extérieure » pour contester la possibilité

du progrès social. Le débat sur la mise en place de l'impôt sur le revenu en fournit un exemple concret : la droite et le patronat s'y sont opposés au début du siècle dernier au prétexte qu'il risquait de pousser l'épargne française à se délocaliser. La gauche a su s'opposer au discours de l'impuissance et imposer des conquêtes sociales alors que la « contrainte extérieure » était à l'époque aussi forte qu'aujourd'hui.

Troisièmement, la gauche d'il y a un siècle n'est pas « tombée dans le panneau » du protectionnisme auquel s'est identifiée la droite réactionnaire ; elle a su au contraire lui opposer « l'internationalisme prolétarien ». Les socialistes se sont opposés aux tarifs douaniers, au motif qu'ils dégradent le pouvoir d'achat des salariés. Ils se sont également opposés au contrôle des exportations de capitaux, au motif que cela entraverait le développement économique des autres régions du globe. Enfin, ils ont refusé les restrictions à l'immigration, la solidarité internationale s'imposant aux travailleurs des pays développés. C'est au contraire la droite qui s'inquiétait de l'importance des investissements français à